

#2 Bessens

LE MAG



Page 4-5

Bessens vivant.

Page 10-12

Réalisations et projets à venir.

Page 16

Une anecdote de l'Histoire.



Crédits photo : Patrick Salesses

3 questions à Adrien Raphet, maire de Bessens.

Quel retour sur l'année 2022 ?

Après chaque tempête, les nuages sombres finissent par se dissiper, laissant le soleil percer. Nul doute que 2022 incarne cette renaissance. Certes, la mer est encore agitée mais l'horizon s'éclaircit. Notre navire vogue avec davantage de sérénité en conservant le cap déterminé. Les premiers grands chantiers sont engagés : la sécurisation de l'école Ferry est achevée, celle de l'église touche à sa fin. Le centre-bourg change peu à peu de visage, retrouvant sa fraîcheur d'antan. La première tranche d'extension et de modernisation de l'éclairage public est engagée en s'appuyant sur les dernières technologies solaires. Le programme d'investissement de canalisation des vitesses se poursuit, s'étalant sur toute la durée du mandat. En deux années, malgré nombre d'imprévus, nous sommes parvenus à engager plus d'1 million d'euros d'investissements sans aucun recours à l'endettement par une politique efficace de subventionnement et par une stratégie de pilotage du budget communal sans hausse du taux de taxe foncière. Le deal est tenu.

2022 signe le lancement du kit nouvel arrivant disponible en mairie, incluant des offres de commerçants bessinois partenaires ou encore l'avènement d'un nouveau site internet moderne et ergonomique. 2022, c'est aussi une victoire pour Bessens : l'abandon du projet de troisième centrale photovoltaïque et la préservation de notre paysage, de la zone reconnue d'intérêt écologique et ses près de 6 ha de bois. Mais 2022, c'est avant tout l'année de l'espoir avec un pont sécurisé qui n'est plus un simple mirage perdu dans les méandres du temps et des décennies mais une réalité palpable.

Malgré les difficultés budgétaires rencontrées, le redressement se poursuit. Il s'agit là d'un travail de longue haleine qui ne porte pas ses fruits instantanément mais les premiers effets positifs se font déjà sentir. Les priorités ont été ajustées avec responsabilité et des choix stratégiques ont été opérés en ayant recours à l'innovation et l'illustre système D. Nous restons plus que jamais déterminés, optimistes, conservons cette passion et surtout l'amour de Bessens.

Comment maintenez-vous le lien avec la population ?

En matière de concertation et d'écoute, Bessens a multiplié les initiatives, devançant nombre de territoires. Plusieurs réunions publiques se sont tenues à l'initiative de la mairie (présentation des Orientations d'Aménagement et de Programmation du PLU intercommunal, présentation du projet de l'OAP des Capellas aux riverains, rencontre préalable à l'installation de dispositifs de sécurité routière au centre-bourg), marquant une grande première. Les habitants ont pu participer au choix du nouveau logo de la commune. La parole a été donnée à chacun sur l'expérimentation en matière d'éclairage public. Le marché de Bessens est également devenu un lieu de vie et de discussions multiples à bâton rompu. De nombreux échanges se sont tenus dans différents quartiers de Bessens en fonction des problématiques rencontrées. Ce sont aussi plus d'une centaine de rendez-vous honorés par an. Toutes ces rencontres nous ont permis de pouvoir impulser certaines modifications pour répondre à beaucoup d'attentes : que ce soit sur les OAP, la sécurisation de la salle des fêtes, la mise en place

de miroirs ou signalisations routières, ... Ces moment-là nous sont à tous précieux, constituant une opportunité de dialogue, de conciliation, de communication pédagogique sur les contraintes rencontrées et ont vocation à déboucher sur un consensus autour d'une solution à un problème.

Peut-on avoir les grandes lignes de vos projets pour 2023 ?

L'année à venir marquera le lancement de la construction d'ateliers municipaux aux normes et le bouclage du projet culturel de l'église de Lapeyrière, la poursuite des chantiers en matière d'éclairage et de sécurité routière mais aussi le maintien de différentes manifestations : 13/14 juillet, défilé, fête locale, marché de Noël, ... et de nouvelles initiatives festives associatives faisant de Bessens une cité vivante et épanouie. Ce sera aussi le suivi du projet de l'OAP des Capellas. 2023 entamera aussi la reconstruction de l'image de marque de Bessens : à travers la poursuite d'une étude de réimplantation de vignes sur nos terres qui restent AOP Frontonnais, la sortie de la médaille « Pierre Gamarra » venant marquer l'identité de notre commune et de nouvelles initiatives culturelles et sociales en discussion. Ce seront aussi les débuts du premier Conseil municipal des Jeunes avec un budget propre qui leur sera alloué pour leurs projets.

Je tiens à féliciter nos associations, le personnel communal, les bénévoles et les élus qui ont mené un travail exceptionnel en ces temps particuliers, faisant la fierté de Bessens, phénix qui renaît de ses cendres. Nous relèverons les défis et surmonterons les obstacles pour redorer les lettres de noblesse que mérite notre commune. Parce qu'à Bessens, nous avons l'essentiel : chacun de vous, vos sourires et cette belle diversité qui fait notre force.

SOMMAIRE

Bessens vivant - Pages 4-5

- « The Giants of Rock » choisissent BESSENS pour leur première édition.
- Marché hebdomadaire et marché de Noël.
- La place transformée en cinéma éphémère.
- Retour sur la fête nationale.
- Fête foraine : chapeau bas pour le comité des fêtes.
- Halloween fêté 3 fois.

Retour sur - Page 6

- Clap de fin pour le projet de troisième centrale photovoltaïque.
- Un pont enfin sécurisé pour Bessens.
- Une crue marquante.
- Le Centre Communal d'Action Sociale en action.

Infos pratiques - Page 7

Le dossier - Page 8-9

- Finances : zoom sur le budget.

Réalisations et projets à venir - Pages 10-12

- L'église de Bessens : le second grand chantier est en cours.
- Bessens enclenche la vitesse supérieure en matière d'éclairage public et de sécurité routière.
- Une nouvelle identité numérique pour Bessens.
- Le Conseil Municipal des jeunes sur les rails.
- Lapeyrière : dans les coulisses d'un projet culturel ambitieux.
- Liaison directe activée entre Bessens et Urriés !
- Zone artisanale des Palanques : du nouveau sur tous les tableaux.

Libre expression - Page 13

Panorama des associations - Pages 14-15

Zoom sur - Pages 16-18

- Des vignes à Bessens ?
- Une anecdote de l'Histoire.
- Gilles MULLER.
- Le défilé s'installe comme une nouvelle tradition.
- Le centre de loisirs ne connaît pas la crise !

Mentions légales

- Directeur de publication : Adrien Raphet
- Tirage : 1000 exemplaires
- Chef de rédaction : David Marquié
- Distribution : Mairie de Bessens
- Crédits photographiques : Mairie de Bessens et Patrick Salesses
- Contact Mairie : 05 63 02 57 73
- Conception : ItinéraireCom
- mairie@bessens.fr



« The Giants of Rock » choisissent BESSENS pour leur première édition.

Le festival itinérant de Rock en Occitanie, imaginé par Lou Bonnio s'est produit à Bessens pour sa première édition en mai. La salle des fêtes a accueilli des formations tributes parmi les meilleures sur le plan national voire européen pour certaines. Jean-Luc Némours était de la partie ainsi que Caroline Bertogna, choriste et musicienne bessinoise.

Marché hebdomadaire et marché de Noël

Le marché de plein vent se tient toujours de 17h à 20 h place de la fraternité de mai au 13 juillet puis du 1er septembre au 30 septembre. Lieu de rencontres et de retrouvailles pour les uns, il se veut une interface originale de démocratie locale pour d'autres. Plusieurs animations sont à l'étude pour l'édition 2023.

Le marché municipal de Noël se tient place de la fraternité ou, à défaut, à la salle des fêtes pour se prémunir des aléas climatiques et pérenniser l'événement qui attire plusieurs centaines de visiteurs chaque année depuis sa première édition en 2020 avec des exposants diversifiés : commerces de bouches, décorateurs, créateurs.



INFO

L'édition 2022 se tiendra à la salle des fêtes le samedi 3 décembre.



La place transformée en cinéma éphémère

La commune de Bessens et la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne se sont associées pour proposer une séance de cinéma de plein air aux habitants. Les Petites Canailles ont offert un spectacle de magie pour l'avant-première. Plus de 200 personnes ont participé à cet événement familial.

Retour sur la fête nationale : un partenariat efficace entre mairie et Gaga Girls

La soirée du 13 juillet au stade a été assurée par l'association Gaga Girls : buvette, restauration, spectacle des majorettes et DJ. L'équipe municipale a organisé la retraite aux flambeaux pour les enfants de la commune, offrant une lanterne à chacun d'eux. Le cortège a remonté le chemin des palanques pour regagner le stade. Un feu d'artifice a été tiré par Monsieur le Maire et financé par un sponsoring.

Le 14 juillet, peu après la commémoration en présence d'une délégation de la Gendarmerie Nationale, les enfants ont pu lâcher dans le ciel de nombreux ballons biodégradables aux couleurs de la France depuis la place de la fraternité. Un apéritif champêtre a clôturé les festivités.



Fête foraine : chapeau bas pour le comité des fêtes

On se souvient du concours des décorations de Noël organisé par le comité des fêtes, de son repas animé de la Saint Patrick ou encore de la soirée de finale du Top 14 sur la place mais nous avons tous été marqués par le retour en masse des forains pour la fête locale de Bessens. Les deux soirées ont été rythmées par des groupes musicaux de qualité. Bravo au comité. Ce sont plusieurs milliers de visiteurs accueillis sur le week-end : le déplacement en septembre de la fête locale est une réussite. Face au succès de la première édition, la municipalité a décidé de réaliser des travaux de modification des éclairages du parking de la salle des fêtes pour permettre d'accueillir de nouvelles attractions permettant à petits et grands de profiter des nombreuses animations.

Halloween fêté 3 fois

Le 31 octobre 2021 a été l'objet d'un engouement sans précédent avec l'organisation de 3 manifestations thématiques. Deux soirées déguisées : une auberge espagnole par l'association des parents d'élèves « les petites canailles » a attiré de nombreuses familles et un concours de costumes suivi d'une boom géante préparés par les majorettes « Gaga Girls ». Le comité des fêtes a, quant à lui, décidé d'innover par un concours de décorations de maisons.



RETOUR SUR

Clap de fin pour le projet de troisième centrale photovoltaïque

C'est un soulagement pour Bessens après de nombreux mois de travail et d'incertitude. Les arguments factuels ont été entendus : il n'y aura pas de nouvelle centrale solaire sur notre territoire. Les près de 6 ha de bois (parmi les derniers de la commune), le paysage et la seule zone d'intérêt écologique, identifiée dès 1996, seront préservés. Madame la Préfète a tranché en refusant le permis de construire de la société porteuse du projet qui s'appropriait à installer environ 11 ha supplémentaires au sol. Pour rappel, Bessens est l'une des rares communes de France à être déjà devenue un territoire à énergie positive (produisant

plus d'énergies renouvelables qu'il ne consomme) avec ses deux centrales solaires existantes, produisant l'équivalent de la consommation de 15 000 personnes hors chauffage pour 1 500 habitants. A cela, s'ajoutent les nombreuses toitures solaires qui fleurissent sur les pavillons des habitants et la coopérative NOVACOOOP. La commune a d'ailleurs intégré un Appel à Manifestation d'Intérêt de la Communauté de Communes pour étudier la pose de toitures solaires sur certains bâtiments publics (qui pourrait, à terme et sous réserve de sa prise en charge, permettre de désamianter la salle des fêtes par exemple).



Une crue marquante

A l'exception des plus anciens, qui aurait pu imaginer trouver à Bessens une vaste étendue d'eau couvrant l'horizon en se réveillant le matin ? Le spectacle a attiré de nombreux curieux, perchés en haut du mur de soutènement de la place de la fraternité. Pourtant, ces inondations ont provoqué de nombreux dégâts dans les communes touchées. Bessens n'a pas été épargné avec une grande première : une évacuation par barque d'une famille du village et l'accueil d'habitants de Verdun-sur-Garonne avec enfants en bas-âge. Ce phénomène, causé par de fortes précipitations répétées, se produit environ tous les vingt à trente ans.

Le ruisseau de Lamothe a également suivi la même tendance, débordant. La mairie a déposé une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour les deux secteurs touchés mais la Préfecture a refusé, arguant qu'il n'y avait pas assez d'habitations touchées par les inondations. Monsieur le Maire a saisi de nouveau la communauté de communes pour exiger une étude sur ce cours d'eau dans le cadre de sa compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). L'étude devrait être prochainement menée pour suivre le comportement du ruisseau. Les résultats permettront de guider l'intercommunalité sur des travaux potentiels.

Le Centre Communal d'Action Sociale en action



Le CCAS de Bessens a pris l'initiative d'offrir aux écoles de Bessens du matériel sportif : cages de foot, paniers de basket, ballons et trottinettes.

Un pont enfin sécurisé pour Bessens



Après plus de trois décennies de blocage et d'imbroglio, la mairie de Bessens a obtenu le soutien de l'Etat pour relancer le dossier de reconstruction du pont des palanques qui enjambe le canal latéral, reliant le bourg et Lapeyrière. Il s'agit là d'un chantier de tous les défis. Face aux enjeux de sécurité pointés par les élus, le territoire de Bessens a bénéficié de la première instrumentation du département, consistant à placer des appareils de mesure sur l'ouvrage d'art défectueux (presque centenaire) pour en étudier le comportement en temps réel et transmettre une alerte pour le fermer en cas de risque de rupture en attendant le démarrage des travaux. La communauté

de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne, actuel gestionnaire de la voirie et du pont, a lancé un diagnostic complet des ouvrages puis un marché de démolition et reconstruction d'un pont financé avec le concours de l'Etat. Ce projet aura mobilisé l'ingénierie exceptionnelle du Centre National des Ponts de Secours ainsi que les équipes du Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA). Cette première opération périlleuse en Tarn-et-Garonne a été réalisée en à peine 100 jours. Bravo aux ouvriers et à tous ceux qui ont œuvré pour réaliser cette prouesse en un temps record. Il reste à ce jour quelques modifications à prévoir sur les accès du canal et la sécurisation de la descente.

Le second pont Bow-string de la commune devrait, quant à lui, être rénové à l'horizon 2026.

INFOS

PRATIQUES

Rappels de bonnes pratiques

Face à l'augmentation des plaintes, votre mairie tient à vous sensibiliser aux règles applicables dans les domaines suivants dans un objectif préventif à toute intervention suite à des signalements de riverains.

Haies

Pensez à entretenir régulièrement vos haies pour qu'elles ne débordent pas chez les riverains ou sur le domaine public.

Fossés, curage et buses

L'entretien des fossés et des buses d'accès est à la charge de chaque propriétaire jusqu'à 5 m de part et d'autre, y compris le curage nécessaire selon la charte intercommunale.

Entretien du jardin, déchets et dépôts sauvages

Les jardins doivent être entretenus et vierges de déchets. Le défaut d'entretien d'un jardin ou la présence d'immondices sur une parcelle ou un dépôt sauvage peuvent coûter cher en cas de signalement (amendes, exécution forcée aux frais du propriétaire ou astreintes journalières).

Murs sans enduits

Pensez à enduire vos murs de clôture et façades dès leur achèvement dans un objectif d'homogénéité des paysages.

Animaux

Les animaux ne doivent pas divaguer dans le voisinage ou sur le domaine public sous peine d'enlèvement par les services de fourrière. Les aboiements trop répétés peuvent constituer des infractions réprimées par les forces de l'Ordre.

Chenilles processionnaires

Nous appelons à la vigilance s'agissant de la recrudescence de chenilles processionnaires sur la commune. La mairie a décidé d'abattre deux arbres attirant chaque année de nombreuses chenilles pour la sécurité de tous.

Réglementation relative aux bruits

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore (dont les tondeuses) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 8 h à 12 h 00 et de 14 h 00 à 20 h 00.
- Les dimanches et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00.

Urbanisme

Depuis le 17 juillet 2022, la commune est régie par un plan d'urbanisme intercommunal commun à l'ensemble des douze communes, élaboré par la communauté de communes. Vous pouvez consulter le zonage, le règlement graphique ou écrit sur la page dédiée de l'intercommunalité Grand Sud Tarn-et-Garonne.

Le Maire délivre les autorisations d'urbanisme après avis du centre instructeur et sur la base du PLU en vigueur ou, le cas échéant, en fonction des autorisations figées. C'est le service ADS (Autorisations du Droit des Sols), service mutualisé entre les communes, qui instruit vos dossiers et rédige les courriers de demandes d'informations/pièces complémentaires et non pas la mairie.

LE SAVIEZ-VOUS?

La mairie de Bessens s'est fortement impliquée en pesant de tout son poids pour défendre ses administrés et infléchir au maximum les positions dans la reprise de l'élaboration du PLU intercommunal. Elle a participé aux travaux de la commission urbanisme et formulé en 2021 et 2022 plusieurs observations écrites à l'attention de la communauté de communes, visant à obtenir plusieurs modifications du futur document d'urbanisme, favorables à la population et moins restrictives que le projet d'origine. Parmi les avancées obtenues pour tous les habitants des communes concernées : la disparition de l'obligation de choisir sa haie dans une liste précise d'essences, plusieurs interdictions abrogées telles que la prohibition de certaines couleurs de liners de piscines (dont le bleu), de crépis blancs, de portails travaillés en fer forgé en zone U2. La commune a également pu obtenir des corrections sur les 3 Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) de Bessens comme le retrait des logements collectifs imposés et ainsi limiter les effets de la densification ou encore en faisant insérer une obligation de plantation de haies tampons avec les riverains existants. Pour finir, elle a aussi obtenu une hausse du nombre de m² maximum autorisés lors de la construction d'une extension ou d'une annexe.

DOSSIER

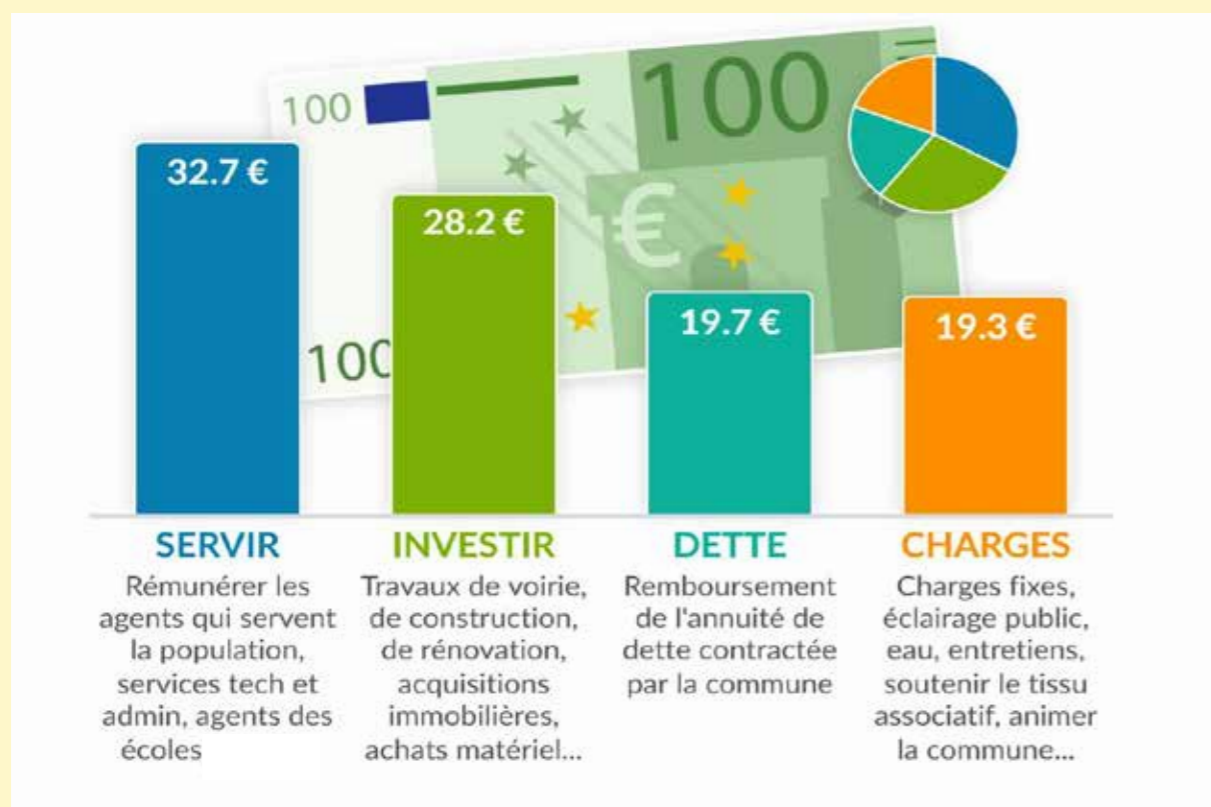
FINANCES : ZOOM SUR LE BUDGET

Retour sur 2021

L'année 2021 a globalement permis de rétablir les fragiles équilibres. L'épargne nette retraitée est redevenue légèrement positive. Les charges de personnel restent en progression, principalement l'impact du retour à plein temps d'un agent et la fin de disponibilité d'un autre agent (sur une année entière, contrairement à 2020). Les charges à caractère général ont, quant à elles, pu être maîtrisées grâce aux mesures prises l'année passée, allant même jusqu'à diminuer par rapport à 2019 (année avant covid).

Pour rappel, la commune a perdu en 2020 une recette de 100 000 € qui tombe à 15 000 € par an sur la durée résiduelle du bail de location des abords du lac souscrit en 2018 (soit une perte de recettes de 85 000 € par an). Malgré tout, la municipalité n'a pas augmenté les taux de la taxe foncière, préférant lancer un programme de maîtrise des dépenses : extinction des ordinateurs la nuit, renégociation de contrats de fournitures, ... Bessens s'est également mis en conformité avec la loi en matière de contrats d'assurance, les anciens contrats n'ayant jamais fait l'objet de marché public malgré leur tacite reconduction sans limitation dans le temps.

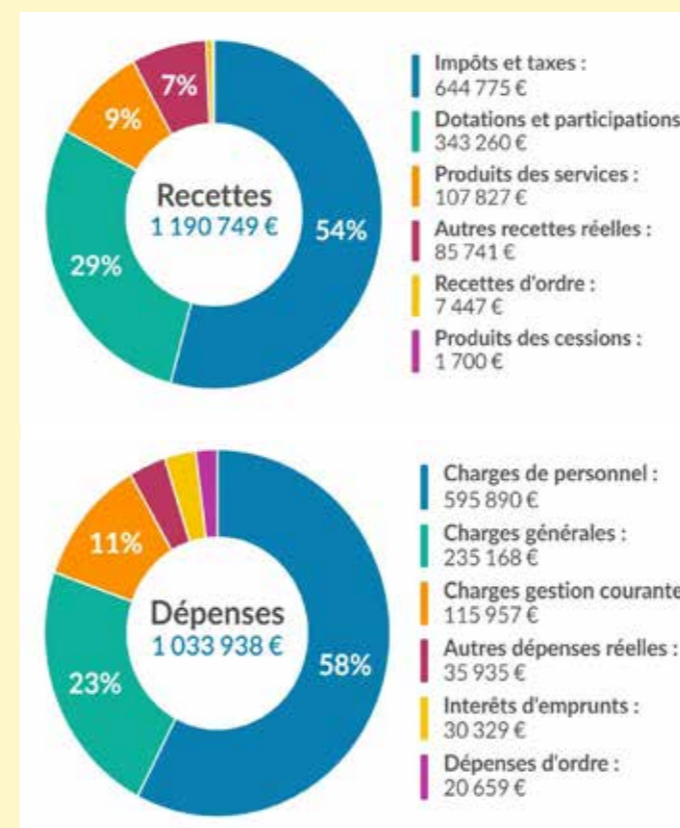
Le budget réparti sur 100 €



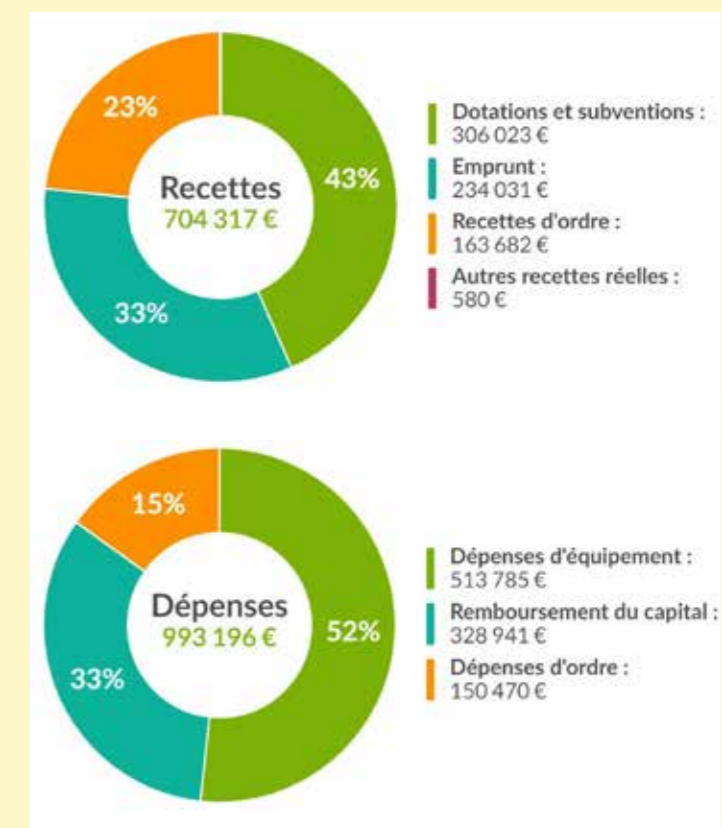
Côté investissement, c'est un peu plus d'un demi-million d'euros de travaux engagés. Il s'agit d'un rythme d'investissement comparable à l'année 2019. Ces travaux 2021 ont pu être concrétisés sans aucun recours à l'endettement de la commune contrairement à 2019, et ce, grâce à un bon taux de subventionnement public (400 000 € d'emprunt en 2019 contre 0€ en 2022 pour un montant d'investissements similaire).

A noter : la ligne d'emprunt de 234 000 € que l'on trouve en recette d'investissement 2021 est en réalité le rachat d'un emprunt déjà existant de la mairie pour bénéficier d'un taux plus avantageux auprès de la concurrence et ainsi générer des économies. On trouve d'ailleurs la même opération en dépenses d'investissement pour assurer l'équilibre (montant de l'emprunt remboursé à la banque d'origine suite au rachat de crédit + montant de l'échéance annuelle habituellement payée par la commune pour les autres prêts = 328 941 €).

Section de fonctionnement



Section d'investissement



Les premiers atterrissages 2022 et les perspectives 2023

2022 et 2023 sont les années de tous les défis en matière budgétaire. Les dépenses de fonctionnement et d'investissements sont impactées de plein fouet.

En 2022, la fin d'un mi-temps thérapeutique aboutissant au retour d'un agent à trois quarts temps et les mesures gouvernementales destinées à augmenter le pouvoir d'achat des fonctionnaires auront une incidence évaluée pour Bessens à plus de 25 000 € par an selon une première estimation.

La hausse des prix des matières premières entraîne une forte progression des charges de fonctionnement (fournitures de bureau, carburant, combustible de chauffage, fluides électriques et eau, réparations diverses). Les communes ne bénéficient pas du bouclier tarifaire gouvernemental sur les hausses des tarifs de l'électricité. Elles sont donc directement touchées au portefeuille. L'utilisation d'eau et d'électricité pour les grands chantiers engagés se ressentira également dans les charges.

Dans le même temps, les dépenses d'investissement progressent du fait des hausses des prix des entreprises et du rythme d'investissement communal : les nouveaux locaux techniques devront sortir en 2023 pour répondre aux normes. Côté recettes d'investissement, une nouvelle loi contraint les communes à reverser une partie de la taxe d'aménagement dès 2022 à leur communauté de communes. Cette mesure fait perdre à Bessens plusieurs milliers d'euros de recettes par an non compensées.

Pour limiter un dérapage budgétaire qui pourrait aboutir à une hausse de la taxe foncière, la municipalité a réagi en lançant une réflexion sur la mise en place de systèmes automatisés pour optimiser les consommations de chauffage : installation d'un thermostat/programmeur en mairie et à la salle des fêtes à l'étude. Parallèlement, l'expérimentation sur la réduction des périodes d'éclairage public et le lancement d'un plan progressif d'installation de luminaires à leds sont lancés.

Une sensibilisation générale du personnel enseignant/scolaire et périscolaire sera également réalisée pour éviter que les portes et fenêtres ne restent ouvertes en hiver dans les écoles.

Plus que jamais la municipalité tente d'innover pour contenir les dépenses et optimiser les recettes, notamment par une chasse accrue aux subventions publiques ou encore le recours au mécénat. Ces mesures devront permettre de soutenir le rythme d'investissement nécessaire pour entretenir et moderniser notre belle commune. La gestion municipale nécessite plus que jamais de la technicité. Pour finir sur une note positive, la ville de Toulouse a offert à la commune de Bessens plusieurs dizaines de décorations lumineuses qui seront reconditionnées par nos services techniques avec une technologie led avant de venir illuminer nos rues pour les fêtes de fin d'année.



Les décorations offertes à Bessens par la ville de Toulouse.

RÉALISATIONS

ET PROJETS

À VENIR

Les grandes lignes de l'investissement de 2022 : sécuriser les routes, les finances et les édifices du patrimoine communal !



L'église de Bessens : le second grand chantier est en cours

L'édifice sur sa partie extérieure et ses conséquences futures ont poussé la municipalité à faire le choix de traiter dans sa totalité le risque, prenant la responsabilité de ne pas repousser le problème à plus tard et ainsi d'éviter une intervention plus coûteuse dans les années à venir. Une seconde tranche a été lancée pour traiter principalement la brique par un enduit à base de chaux. Cette seconde opération a bénéficié d'une nouvelle subvention de l'Etat et du Département.

Après avoir achevé il y a quelques semaines la mise en sécurité de l'école Ferry et sa rénovation, la commune a débuté un chantier de sécurisation de l'église de Bessens en deux tranches. En effet, un audit lancé en 2020 avait révélé divers dangers (électrique, chute d'éléments, infiltrations multiples, fissurations, risque d'effondrement de plafonds, ...). Ces éléments avaient poussé Monsieur le Maire à prendre une mesure de fermeture par arrêté pour protéger les usagers. Fort de ce constat nous avons pu obtenir de l'Etat et du Département le déblocage de subventions pour 80 % du coût des travaux qui ont débuté au premier semestre 2022. Au cours de cette première phase, la dégradation de

A l'issue de ces deux tranches, l'église de Bessens sera équipée d'un écran sous toiture venant la prémunir de toute nouvelle infiltration, d'un système de canalisation d'écoulement des eaux pluviales, d'un chauffage et d'installations électriques aux normes, de plafonds consolidés, d'un accès sécurisé au clocher (plateformes), d'une respiration intérieure de la structure et d'un crépi adapté, venant recouvrir une brique fragile. L'enveloppe globale des travaux de remise en état devrait franchir 500 000 € HT.



La brique de l'église de Bessens n'aurait été cuite, à l'époque de sa construction au XVIIème siècle, que 24h au lieu de 48h nécessaires par souci d'économies (le combustible bois étant onéreux), ce qui la rend altérable aujourd'hui et nécessite une protection par enduit hydrofuge. Le porche est aussi à reprendre, n'ayant pas été réalisé, lors de sa réfection, avec ce type de matériau, ce qui explique sa dégradation rapide.



Lapeyrière : dans les coulisses d'un projet culturel ambitieux



L'église de Lapeyrière, incendiée pendant les guerres de religions puis reconstruite au XVIIème siècle, a été désacralisée il y a quelques années seulement. Particularité à noter dans une région où la plupart des clochers de cette époque sont réalisés en mur, celui de Lapeyrière est constitué d'une tour carrée surmontée d'une pyramide en quatre pans.

Ce patrimoine méritait une mise en valeur à la hauteur de sa singularité. Après avoir réalisé des repérages

topographiques à l'aide d'une technologie laser, reconstituant l'église en 3D en 2021 (financé par un sponsor), la mairie de Bessens a bâti un projet culturel destiné à transformer l'église en lieu de vie d'art et d'Histoire : un tiers-lieu entièrement culturel. Ce dernier s'organisera autour de lieux de vie polyvalents animés par une association théâtrale. La nef deviendra tout à la fois un espace de cours de théâtre et d'expositions temporaires partagé avec une scène et une micro-folie (équipement destiné à offrir une scénographie immersive incluant la réalité augmentée en partenariat avec l'un des plus grands musées de France). Un café littéraire et d'échanges sera installé à l'emplacement des anciens fonds baptismaux en cohabitation avec un espace de mise en valeur du patrimoine de Bessens et de son histoire particulièrement riche, du rhinocéros de 22 millions d'années à la viticulture AOP Frontonnais en passant par le néolithique, les Wisigoths ou encore la période gallo-romaine.

Le projet vient de recevoir le soutien de la Fondation du Patrimoine, validé par l'Architecte des bâtiments de France. Une souscription va être lancée pour accompagner financièrement cette restauration, ouvrant la voie à une offre touristique et culturelle à même de faire revivre cet ancien lieu de vie. Les dons bénéficieront ainsi d'une réduction d'impôts pour faciliter l'opération. Cette souscription viendra réduire le reste à charge de la commune après subventions.

Les travaux sont évalués à environ 850 000 € HT avec un objectif de subventionnement à 80 %.

Bessens enclenche la vitesse supérieure en matière d'éclairage public et de sécurité routière

Malgré les grands chantiers imprévus et la hausse importante des matières premières, la commune démarre son programme d'investissement d'extension/modernisation de l'éclairage public et de canalisation des vitesses excessives. Après les ralentisseurs créés devant l'école Ferry et les chicanes rue des capellas, une concertation a débuté avec les riverains du chemin de Lalande. Un projet leur a été présenté pour sécuriser le kilomètre de voie en alternant différents dispositifs de sécurité routière pour en maximiser l'efficacité sans pour autant sacrifier l'esthétique. Cette première phase s'est construite avec le concours de la Préfecture et de la Gendarmerie Nationale. L'enveloppe prévisionnelle de cette tranche s'élève à 50 000 €.

Les communes ne bénéficient pas du dispositif de gel des tarifs de l'électricité et doivent absorber une hausse sans précédent du coût des énergies. Bessens a lancé une expérimentation permettant de générer des économies d'énergies sur son réseau d'éclairage public. Ces gains vont être réinvestis pour passer progressivement en éclairage entièrement led basse consommation. Parallèlement, notre commune démarre cette année la première tranche de son programme d'extension d'éclairage public

fin de tronçon chemin de Lapeyrière et début du chemin de Lalande. La municipalité a fait le choix de la technologie solaire de nouvelle génération, optimisée pour limiter les extensions des réseaux et bénéficier d'une ressource renouvelable et gratuite. Grâce à des développements expérimentaux réalisés à la demande de la mairie, Bessens va devenir la première commune du département à pouvoir brancher des éclairages de Noël sur des lampadaires solaires. La première tranche d'extension du chemin de Lalande est évaluée à 40 000 €. Une partie de ce coût bénéficiera d'un subventionnement du Syndicat Départemental d'Energie. D'autres secteurs seront progressivement couverts dans les années à venir une fois le chemin de Lalande achevé : impasse Jacques Brel, rue des capellas, ...

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il existait encore des éclairages à vapeur de mercure sur la commune de Bessens, particulièrement énergivores. Ces luminaires ont été démantelés cette année au profit de nouvelles générations.

Une nouvelle identité numérique pour Bessens

Après avoir ouvert un compte Facebook à son arrivée mi 2020 pour permettre la diffusion instantanée de l'information aux habitants, la nouvelle équipe a poursuivi ce gros chantier de modernisation de l'image numérique de notre commune en s'attaquant à son site internet. Ce dernier était devenu obsolète, basé sur une technologie vieillissante peu fluide et non ergonomique, inadaptée à une vitrine dynamique. Le nouveau site, prochainement mis en ligne, est le fruit d'un partenariat étroit entre élus et le Centre de Gestion. La mairie a profité de cette occasion pour rafraîchir le logo avec votre participation. Vous avez été près de 200 foyers à voter pour exprimer votre choix.



Zone artisanale des Palanques : du nouveau sur tous les tableaux

La zone artisanale de Bessens fait peau neuve en 2022, accueillant de nouveaux artisans et commerçants. Monsieur et Madame Monteiro, viennent de reprendre l'Olivier de Bessens, dorénavant ouvert midi et soir du mardi au samedi. La boucherie change de propriétaire, devenant « Chez Fred », bénéficiant du savoir-faire de la boucherie de Saint-Jory. Deux nouveaux commerces ont pris leurs marques dans le paysage local : la cave à vin Maguy, proposant également des produits italiens mais aussi le laboratoire culinaire du Food-Truck Don Bellone, spécialisé dans les pâtes fraîches et les pizzas napolitaines et d'autres produits « faits maison à l'italienne ». La carrosserie Bango a décidé de construire son atelier à côté du garage Méca service plus. La société PULSFOG s'est également installée cette année à Bessens, fabricant et commercialisant des équipements pour les traitements phytosanitaires, désinfection, désinsectisation et brumisation. Nous leur souhaitons à tous la bienvenue à Bessens. Et pour accompagner ce nouveau souffle, la municipalité a obtenu, après négociation avec la communauté de communes, l'extension de la zone artisanale pour permettre à de nouveaux commerces de fleurir et ainsi contribuer au dynamisme économique. Cette croissance s'effectuera dès la viabilisation des nouveaux terrains d'ici 2027.

Le Conseil Municipal des jeunes sur les rails

Le lancement du Conseil municipal des jeunes ouvert aux enfants de 9 à 11 ans a un double objectif. D'abord, offrir une expérience de citoyenneté et de permettre à nos jeunes de devenir acteurs de la vie locale en réalisant des projets qui leur correspondent. Ce sont 10 à 12 conseillers qui seront élus pour deux années par tous les enfants de la commune qui souhaitent voter dans leur tranche d'âge. A l'issue de cette expérimentation, il sera question de proposer un projet similaire aux adolescents.

Liaison directe activée entre Bessens et Urriés !



Depuis l'été 2019 et les prémices de ce jumelage avec le magnifique village d'Urriés (Aragon, Espagne), les Pyrénées ont été franchies plusieurs fois dans les deux sens pour se rejoindre, se connaître, s'apprécier et vivre des expériences communes. Les maires ont signé les chartes de Jumelage : Adrien Raphet à Bessens en décembre 2020 et Armando Soria à Urriés en janvier 2021. A la suite de ces écrits, ont été installés les panneaux attestant le jumelage dans les communes respectives, et en parallèle ont commencé les actions nous liant en donnant à ce jumelage une importante dimension humaine : le but ultime de cette belle et chaleureuse entreprise. Les fêtes de fin d'année sont aussi l'occasion d'envoyer aux habitants d'Urriés nos Meilleurs Vœux.

CÔTÉ URRIÉS

les « Jornadas Culturales » médiévales d'octobre 2021 et de juin 2022 furent vécues, par les Bessinois qui ont eu le privilège de s'y rendre, comme des moments festifs et inoubliables. Urriés y a présenté un excellent documentaire relatant l'histoire de leur village depuis 1100 ans, ayant pour titre 921, pour lequel ils ont gagné plusieurs prix de renom. Ils espèrent venir nous le projeter à Bessens.

CÔTÉ BESSENS

nous avons déjà eu la joie d'accueillir les membres du comité de jumelage et leur maire Armando, en août 2021 et en mai 2022. Nous avons défilé en septembre 2022 avec une voiture aux couleurs d'Urriés et nous nous réjouissons de leur nouvelle venue pour la fête locale de Bessens sur nos terres. Pour participer à ces activités, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie.

LIBRE EXPRESSION

Bessens à venir

Les premiers chantiers sont sortis de terre : la mise en sécurité de l'école Ferry et la reconstruction du pont des palanques sont achevées, la réhabilitation de l'église devrait l'être fin d'année. Les projets futurs se préparent : locaux techniques aux normes, tiers-lieu culturel et d'animation de l'église de Lapeyrière, extension de l'éclairage public, ... Bessens est plus que jamais une cité vivante avec ses animations, ses échanges et ses bénévoles. Depuis déjà deux années, le taux de taxe foncière n'a pas augmenté, les équilibres fragiles sont rétablis malgré la conjoncture difficile, le cap est tenu. La majorité municipale avance et se mobilise sur les prochains dossiers avec passion et détermination.

Ensemble pour Bessens

Cela fait maintenant 2 ans, que j'ai le plaisir de faire partie du Conseil Municipal, je me réjouis de voir enfin notre village prendre vie avec des manifestations diverses que nous proposons les associations (Le ramassage des déchets avec la chasse, le Vintage Day des Gaga Girls, l'exposition de véhicules anciens avec la participation de Boule Bessinoise, la fête du village avec le Comité des fêtes, le défilé avec Pasion Espana, le GBRH avec toutes leurs recherches sur notre village,) Les Bessinois peuvent enfin se rencontrer, échanger, mais surtout sortir pour découvrir que le village évolue. Je suis heureuse de contribuer en tant qu'opposition constructive, à la renaissance du village (Travaux de sécurisation et rénovation de l'église, réfection de l'école...), que mon opinion soit prise en considération, et de pouvoir participer à l'évolution de celui-ci. Je continuerai à œuvrer pour ce village dans lequel il fait bon vivre.

Bessens Autrement

DUPERIE : Un bilan très éloigné des ambitions affichées en 2020. Hormis se consacrer à sa mission de « comité des fêtes », rien. Le néant en terme économique, environnemental, social. « Phrase retirée par le Directeur de la publication »*
DUPLICITE : Les Bessinois.es voulaient élire des responsables, ils ont un « comité des fêtes ».
CENSURE : Les manifestations festives sont communiquées... mais très rarement les projets d'intérêt général. C'est le néant sur ce point. De plus, les citoyens n'ont pas le droit à la parole sur le facebook de LEUR commune. Mandat laborieux pour la majorité. Surtout pour les employés municipaux, et la valse des secrétaires de mairie et de DGS ne va pas me contredire. Le mouton a craint le loup toute sa vie, mais c'est le berger qui l'a mangé. Dicton Géorgien. * La phrase retirée faisait des allusions pouvant présenter un caractère manifestement diffamatoire

Bilan de la délinquance à Bessens

On observe globalement une baisse de la délinquance entre 2020 et 2021 sur le territoire communal en corrélation avec un renforcement de la présence de la Gendarmerie Nationale. Des actions contre les dépôts sauvages vont être menées dans la durée.

Depuis le début de l'année, plusieurs dégradations ont été commises contre des équipements publics, poussant, comme dans les communes voisines, à l'installation de nouveaux dispositifs de vidéosurveillance en complément de ceux déjà existants (validés par la Préfecture). Ces derniers ont déjà prouvé leur efficacité et permis d'identifier plusieurs auteurs de délits puis d'engager les poursuites nécessaires. Les travaux de clôture de l'espace de la salle des fêtes commencent à porter leurs fruits, limitant les nuisances nocturnes pour les riverains (trafics divers, tapage, ...).

PANORAMA DES ASSOCIATIONS

Environnement : des associations bessinoises mobilisées contre les déchets



L'association communale de chasse agréée a lancé l'initiative de préservation de Bessens en partenariat avec les Gagagirls et le GBRH. Une équipe multi générationnelle a ramassé le maximum de déchets à proximité de nos sentiers et lieux de promenades durant toute une matinée. Un bel engagement citoyen de protection de nos espaces naturels qui a mobilisé habitants historiques et nouveaux arrivants. Bravo pour leur investissement commun.

Association Sauvegarde du Patrimoine



La rénovation du lavoir se poursuit et a surtout retrouvé son éclat avec sa toiture, réalisée par l'entreprise Fazan de Lapeyrière. Dernièrement des travaux de terrassement, réalisés par l'entreprise Montanaro de Bessens, ont permis de rendre plus accessible l'approche du site et lui donner un côté plus bucolique, où, nous l'espérons chaque habitant de Bessens et d'ailleurs pourra prendre plaisir à s'y rendre.

De futurs projets sont à l'étude et nous invitons tous ceux qui souhaiteraient y participer, à nous rejoindre.

Groupe Bessinois de Recherches Historiques



Notre association s'occupe d'inventorier et de porter à la connaissance de tous le patrimoine de notre village.

Fin 2021 : Sortie de notre ouvrage, **Bessens, d'hier à aujourd'hui**, qui fut un grand succès.

2022 : Quelques changements au sein du bureau. Christian Bertogna (président) et Michelle Kocher (secrétaire) passent respectivement le relais à Nathalie Salesses et à Marie Laure Fabris.

Nous avons collaboré avec le Musée Calbet de Grissoles pour la très belle exposition en cours. Nos projets 2022-2023 concernent des panneaux explicatifs de cartes postales anciennes, affichés dans le village. D'autres seront installés au lavoir, à l'église de Lapeyrière, au monument aux Morts et au bord du canal près du nouveau pont.

Contact :
gbrh.bessens@gmail.com

Les petites canailles



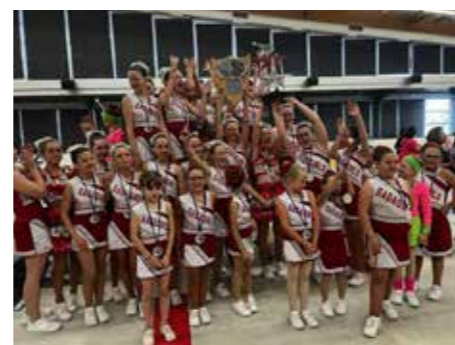
Association des parents d'élèves du groupe scolaire Pierre Gamara (écoles Jules Ferry et Georges Brassens) regroupant une quinzaine de bénévoles, notre objectif est d'organiser des manifestations pour les enfants et récolter de l'argent pour aider à financer les projets pédagogiques des écoles.

Quelques exemples d'actions 2021/22 : La soirée Halloween avec des jeux organisés, une auberge espagnole et vente de boissons. La vente de sapins et de chocolats pour les fêtes : réservation à partir de mi-novembre. Nouveauté cette année, la vente directe de sapin au marché de Noël de la mairie. La hotte du Père-Noël : nous offrons un livre à tous les enfants scolarisés à Bessens. Le vide ta chambre a bien fonctionné. La kermesse annuelle : son grand retour était attendu par tous. Une après-midi récréative dédiée aux enfants et divers stands entièrement gratuits.

Toute l'aide est la bienvenue pour organiser ces manifestations. Si vous êtes parent d'élève et avez envie de faire plaisir à vos enfants et les gâter, venez nous rejoindre.

Contact :
lespetitescanailles82@gmail.com et facebook

Les Gaga Girls



Quelle année fantastique pour les gagagirls ! Après 11 années d'existence, nous avons eu l'immense joie de remporter pour la troisième fois le bâton de cristal à Castres, unique compétition de majorettes hors fédération de la région Occitanie. Après deux années plus que calmes en raison du covid, les filles n'ont jamais cessé de s'entraîner, que ce soit en visio à la maison, ou à 10 dehors et masquées, ... Ce fut compliqué mais nous avons tout de même réussi à maintenir le cap ! Nous serions très heureuses d'accueillir de nouvelles majorettes ou de nouveaux majors pour une douzième saison !

Contact :
Julie Bonnefoi, présidente des Gagagirls
Contact : 06.26.13.14.19

La Boule Bessinoise



Notre club de pétanque compte 26 licenciés pour l'année 2022. En 2021, l'équipe 1 est montée en 2ème division et l'équipe 2 en 4ème division. Cette année nous sommes encore en course pour la coupe de l'amitié. Nous avons été représentés à l'international de pétanque d'Objat par une équipe formée de Mr RUP Jérôme, MARSILLE Eddie et GODARD Thomas qui ont perdu au bout de la 8ème partie avec honneur.

Contact : si vous souhaitez rejoindre notre club, contactez-nous.
Sur facebook : la boule bessinoise.
Par mail : boulebessinoise82@gmail.com
Par téléphone : 07.83.14.80.64

Nouveau : cours de SELF-DEFENSE à Bessens



Les Ours : Judo / Pilates / Yoga



Les Ours de Bessens ont repris leur activité dans la salle des fêtes. Côté Judo, l'année s'est terminée avec une belle sortie à Zouzouparc pour les plus jeunes. L'association intercommunale permet de proposer une multitude de cours dans les différents villages, sans aucun supplément. A partir de 4 ans le judo est proposé à Bessens aux horaires suivantes : 17h45-18h40 4-8 ans 18h45-18h45 9 ans et +.

Yoga et Pilates à Bessens : 20h10-21h10 Pilates Body-zen

Tous les cours se déroulent dans les salles fêtes. D'autres activités sont aussi proposées dans les villages voisins sans aucun supplément (M.M.A, boxe, judo adulte).

Contact :
judo.ours@gmail.com
oursjudoclubfitness.com

AS Bessens



Club de Foot Entente AS Bessens – AS Pompignan Notre club de foot dispose des catégories jeunes des U6 aux U15F (joueurs et joueuses nés de 2008 à 2017, catégories : U6-U7G et F, U8-U9G, U8-U11F, U10-U11G, U12-U13G, U14-U15F), d'une équipe sénior féminine, d'une équipe sénior masculine et des vétérans. Samedi, dimanche, venez au stade, encourager et soutenir nos équipes, vos équipes !

Encore merci à tous les bénévoles qui ont œuvré ou qui œuvrent encore pour que le club continue d'exister, et merci à nos sponsors pour leur soutien ! On vous attend nombreux pour cette nouvelle saison.

Contact :
Par mail : 531493@footoccitanie.fr
Sur facebook : « AS BESSENS ».

ACCA



La saison de chasse 2021/22 s'est bien déroulée dans la solidarité et la bonne entente avec nos amis chasseurs de Montbartier. Bessens compte 26 sociétaires.

L'ACCA a organisé le ramassage des déchets sauvages sur la commune de Bessens en collaboration avec les associations GBRH et Gaga Girl que nous en remercions chaleureusement.

Le 3 Septembre les chasseurs de Bessens et de Montbartier ont accueilli une centaine de convives pour le repas de la chasse dans une ambiance festive et amicale à la salle Gaston Miquel de Bessens.

Contact :
Monsieur ESCABASSE : 06.75.05.21.65

Comité des fêtes de Bessens



L'association du comité des fêtes œuvre au sein de la commune depuis de nombreuses années et organise la fête locale en été. La nouvelle équipe en place depuis deux ans a décidé de la déplacer au mois de septembre. Les forains sont de retour à Bessens depuis 2 ans et en très grand nombre pour faire de notre nouvelle fête, une véritable réussite et lui donner l'envergure que notre commune mérite.

Les manifestations de 2021 ont rencontré un franc succès : les concours d'Halloween en novembre et de Noël en décembre, la Saint Patrick en mars, le grand retour du vide-greniers au centre du village en avril et en juin la summer party. Nous remercions la mairie, tous les Bessinois, les bénévoles présents et les différentes associations pour leur participation et leur aide précieuse.

Des vignes à Bessens ?

Trop peu d'entre nous le savent mais il fut un temps où le plateau de Lapeyrière était couvert de vignes. L'arrivée de la briqueterie a précipité la disparition de cette tradition. Les anciens s'en souviennent bien, certains avec nostalgie : quelle famille n'avait pas de vignes à Bessens ? Et si on vous révélait que notre village était même classé AOP « Fronton » depuis la création de l'appellation dans les années 70 ? Et cela n'a pas changé. Même dépourvu de raisins, notre commune conserve l'AOP encore à ce jour. De quoi réveiller quelques idées ou vocations. Et si une cuvée Bessinoise voyait à nouveau le jour ? L'occasion d'un joli clin d'œil à l'histoire perdue et une belle promotion pour un terroir de qualité qui gagne à être connu. L'idée aurait pu paraître farfelue jusqu'à ce que la mairie prenne l'attache de différents interlocuteurs et mandate une étude de faisabilité gratuite à l'école d'ingénieurs Toulouse Purpan, notamment sa section viticulture qui confirme le champ des possibles avec une vision long terme.

« Nous en sommes arrivés à la conclusion que ce projet était faisable, mais cela prendra sûrement beaucoup de temps. Le fait que la commune de Bessens se trouve partiellement dans l'AOP Fronton est un bon point et facilitera probablement l'implantation du vignoble. Nous avons proposé 2 pistes solides pour la mairie afin d'avoir un maximum d'issue possible. Malgré tout, la solution la plus faisable et à creuser reste celle de la participation d'un viticulteur de la commune de Campsas. En effet, il n'est pas rare qu'un viticulteur souhaite s'agrandir et cela serait donc une belle opportunité.

De plus, nous souhaitons encourager le maire dans ses démarches concernant le tourisme à Bessens. L'implantation de vignes permettra sûrement d'amener des visiteurs autour du lac et ainsi de dynamiser la commune. C'est pour cette raison que nous avons pensé à un parcours pédagogique autour du lac sur la viticulture, ou sur autre chose. »

Extrait des conclusions du rapport de l'étude de Purpan.

L'école de Purpan a sollicité la Chambre d'Agriculture pour accompagner la mairie dans la construction d'un projet servant l'image de marque de notre commune. Bessens ne le portera pas mais jouera un rôle de facilitateur. Le lac de Lapeyrière pourrait tout à fait accueillir sur un coteau quelques vignes destinées à concevoir une cuvée d'excellence selon les dernières méthodes les plus écologiques. Ce projet pourrait s'inscrire dans l'aménagement paysager et environnemental des abords du lac. Une discussion va s'engager avec l'entreprise titulaire du bail de location de 9 années souscrit avec la précédente municipalité en 2018. Il est question ici de donner une véritable dimension à cet espace à fort potentiel environnemental en l'intégrant dans une réflexion plus globale avec l'ensemble de nos partenaires autour du tourisme, de la culture et du sport et ne pas se contenter de quelques tables et bancs. Il doit trouver sa place et pouvoir faire écho au projet de l'église de Lapeyrière tout en restant un lieu paisible à forte identité, accessible à tous. Il devra se bâtir progressivement avec une vision d'ensemble sur le long terme.



Une anecdote de l'Histoire



1955 : Pierre Sabathier et ses barriques de vendanges sur le plateau de Lapeyrière.

Si vos promenades automnales vous amènent au lavoir de Bessens, vous pourrez vous imaginer une scène qui a dû être cocasse, autrefois à Bessens pendant les vendanges.

Dans les années 1940, alors qu'encore certaines femmes allaient laver du linge dans les bassins, certains hommes s'y rendaient également, mais avec leurs barriques !! Tremper les barriques dans les bassins servait à récupérer l'étanchéité du bois. Il est donc facile d'imaginer que l'eau ensuite sortait moins claire et que les félicitations n'étaient pas de mise !! Si au hasard de vos rangements dans des tiroirs, placards ou armoires vous tombez sur des documents (photos, contrats notariés, objets divers...) qui peuvent nous apporter des renseignements pour la connaissance de notre histoire commune, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Nous photographions, scannons, et vous rendons tous les originaux. Ou même, si vous avez connaissance d'anecdotes sur des périodes, des événements, des fêtes du village, nous sommes prêts à les entendre pour les restituer ensuite.

Groupe Bessinois de Recherches Historiques

Gilles MULLER



Il a rejoint l'équipe des services techniques en décembre 2021 en remplacement de Jean-Claude Raulet, désormais retraité.

Gilles, vous avez un parcours atypique ?

J'ai passé un peu plus de 18 ans au service de l'Armée de Terre dans l'infanterie de Marine. J'étais spécialisé en protection et lutte contre les risques d'incendie, nucléaires et bactério-chimiques (NBC). Mon travail consistait à décontaminer des zones affectées par les combats avec repérage de matériel chimique tel que les gaz suffocants et neurotoxiques puis procéder à leur destruction. J'ai aussi été amené à opérer un sauvetage d'un bâtiment militaire qui prenait feu et protéger l'armement. J'ai réalisé diverses opérations extérieures en zone hostile et en particulier les Balkans à trois reprises. J'ai aussi exercé en Guyane et vécu sur place durant trois années en famille.

En fin de carrière, j'ai refusé un poste sédentaire. Le bureau ne m'intéressait pas. J'ai donc quitté l'Armée et je me suis reconverti dans le civil. J'ai bénéficié d'une remise à niveau en mécanique électricien automobile et contrôleur technique automobile. J'ai exercé 6 années chez Nissan comme mécanicien puis magasinier.

Pourquoi avoir choisi les services techniques d'une commune et Bessens en particulier ?

Mon travail chez Nissan était devenu trop mono-tâche. J'avais besoin de polyvalence et de contacts humains. Tout simplement un nouveau challenge professionnel. J'ai le goût du terrain, de la discipline et des valeurs du service public : la mission d'un agent technique y répond pleinement. Bessens est une commune à taille humaine où l'on peut toucher un peu à tout et ce travail nécessite de la réactivité dans les tâches. Le fait de travailler dans une structure de cette taille nous permet de développer un sens des responsabilités en œuvrant au mieux pour contribuer, à notre niveau, à une bonne gestion. Les contacts avec les élus, la population, le personnel enseignant ou administratif et les professionnels sont nombreux et réguliers. Cela permet d'avancer dans un esprit de cohésion autour d'un seul objectif : satisfaire au mieux les habitants et les associations dans la mesure du possible.

Quelle est votre mission ?

J'organise le service par intérim : je réalise les plannings des agents techniques, répartis le travail, suis les demandes de congés et notre budget propre, traite les demandes techniques diverses (écoles, salle des fêtes, habitants, associations). J'ai aussi la charge de remonter les avaries que nous pouvons être amenés à constater par notre métier.

Je réalise des devis (réparations diverses) ou donne un avis technique sur demande des élus. A titre d'exemple, nous avons testé un désherbant 100 % naturel pour améliorer l'entretien de la commune. Malheureusement, ce dernier a été jugé bien trop inefficace.

J'assure également le suivi de certains grands travaux avec les élus.

Pour finir, j'entretiens les espaces verts et réalise les petits travaux sur les bâtiments municipaux aux côtés de mes deux collègues.

Quels sont les deux moments les plus marquants de votre carrière professionnelle ?

Peut-être ma première OPEX au Kosovo. Nous sommes arrivés sur un terrain qui comptait des bâtiments sans fenêtres. Il n'y avait strictement rien à l'intérieur, pas même de cuisines : tout était à faire et nous étions les premiers sur place. Il y a aussi un déplacement en hélicoptère en mode tactique : j'étais tenu par une simple sangle avec les portes ouvertes. J'ai aussi souvenir de moments particulièrement forts en Guyane. Lors de nos déplacements, il y avait toujours un soldat en seconde position avec une arme chargée pour abattre un serpent traître qui nous attaque par derrière : il s'agit du grage carreaux, un reptile mortel.

Et côté passions ?

J'en ai quelques-unes : la restauration de ma maison m'a pris pas mal de temps. Je pratique le tir sportif depuis de très nombreuses années. J'ai d'ailleurs remporté une compétition interarmées en Guyane face à la Légion Etrangère, la Marine Nationale, l'Armée de l'Air et la Gendarmerie Nationale.

Je me suis fixé un défi depuis 4 ans : restaurer intégralement une Peugeot CTI 205. Je rêvais d'en détenir une à 18 ans mais elle n'était pas abordable. A présent, le rêve prend vie avec un peu de retard.



Installation d'une bâche et de galets pour limiter l'entretien du rond-point. Economie de temps estimée : une semaine de travail à l'année d'un agent technique.

Le défilé s'installe comme une nouvelle tradition



2020, l'équipe municipale saisit l'opportunité de la parenthèse estivale à la sortie du confinement. En à peine trois semaines, un défilé est organisé pour le 14 juillet avec de nombreux bénévoles. Le cortège de véhicules de collection et motos franchit la barre des 500 m de long avant de s'élaner dans un tour de la commune. En 2021, l'événement est déplacé pendant la fête locale, accueillant cette fois de véritables chars d'assaut dont un participant au cortège. L'association de pétanque avait organisé de nombreux tournois à cette occasion, accueillant près de 60 équipes du département, grande première pour notre commune.

Cette année, nous avons eu le plaisir de compter sur la présence d'un hélicoptère Ecureuil permettant la réalisation de 200 baptêmes de l'air. Une exposition de qualité et quelques tours de voitures offerts au public par plusieurs exposants ont rendu l'édition 2022 encore plus vivante. Cette année, l'événement a été réalisé en partenariat avec « La boule Bessinoise » pour la buvette et la restauration. Ce sont 380 repas qui ont été servis sur la place et 3 000 visiteurs qui ont été accueillis. Bravo à tous les bénévoles passionnés qui se mobilisent pour que cette nouvelle tradition puisse perdurer à Bessens.



Le centre de loisirs ne connaît pas la crise !

Malgré une année forte en protocoles sanitaires, l'équipe d'animation du centre de loisirs n'a pas été à court d'idées pour satisfaire les enfants.

Par leur motivation, leur sérieux et leur esprit d'initiative Christelle, Elodie, Maeva, Sindy et Valérie ont permis à chaque enfant de s'épanouir dans les différentes activités sportives, culturelles et manuelles.

Les thématiques proposées ont été nombreuses. Les plus petits ont pu se consacrer, entre autres, à l'apprentissage et au respect de la nature ; mais aussi à l'approche de la lecture en visitant ou revisitant des livres cultes tels que Harry Potter sans oublier les moments consacrés à la découverte de la cuisine de différents pays. Pour les plus grands ce fut plutôt la découverte des contes, l'immersion dans la vie des pirates ou l'évasion par l'imaginaire. Cet été les sorties extérieures ont fait leur grand retour pour le plus grand bonheur de tous : balade en péniche sur le Tarn, structures gonflables ; jeux d'eau, après-midi mousse et pour finir une sortie vélo.

Nous vous attendons avec impatience sur les temps périscolaires et extrascolaires où nous réservons de bonnes surprises qui ne manqueront pas de ravir petits et grands !

L'équipe d'animation vous remercie de la confiance que vous lui accordez et reste attentive à vos remarques et suggestions. Nous vous souhaitons une bonne rentrée et une très belle année, enrichissante pour petits et grands.

Véronique MALCOIFFE
Directrice du centre de loisirs



SPONSORS

DU MAG

Carrosserie
Bango
05 63 91 40 96
Tolerie peinture - Pare-brise
Tous véhicules - Toutes marques
Zone Artisanale Les Palanques 82170 BESSENS

MECA
SERVICES
PLUS 82
GARAGE AUTO
REPARATION • ENTRETIEN
Vente Véhicules VN & VO
STATION DE LAVAGE 24/24
ZA des Palanques - 82170 BESSENS
tél.: 05 63 64 39 72
mail: mecaservicesplus82@orange.fr

Conseil Municipal Jeunes

Des projets par les jeunes, pour les jeunes !



*N'attends plus, présente-toi !
Deviens acteur de la vie de ta commune !*